



GT – HEC Paris

AT 2

Comment garantir la santé physique et mentale à long-terme des étudiant·e·s face aux crises sanitaires, nouvelles pathologies, pics de pollution etc. à venir ?

Synthèse des solutions



Mesures court-terme

(la prochaine rentrée)

Solution 1 :

Solution 3 :

Solution 5 :

Plus important



Moins important

Mesures long-terme

(3 ans)

Solution 2 : un gestionnaire de crise
et médiateur

Solution 4 : un meilleur taux
d'encadrement des étudiants

Solution 6 :

Un gestionnaire de crise et médiateur- LT



Quoi ?	Création d'un porte-parole permanent ayant un rôle (i) de médiateur dans des situations de crise, (ii) d'interlocuteur pour répondre à l'anxiété liée à une crise spécifique, et (iii) d'interlocuteur face à l'anxiété environnementale, phénomène en hausse chez les étudiants.
Objectif	Rassurer les étudiants et assurer une gestion de crise unifiée à travers l'université.
Qui ?	Création de poste d'un interlocuteur, intégré à une équipe existante au sein de l'administration de l'école/l'université.
Quelles ressources ?	Rémunération liée à un nouveau poste.
Quelles actions ?	Proposer un accompagnement grâce à un professionnel gestionnaire de crises chargé d'être un interlocuteur commun entre étudiants et staff, agissant selon les situations comme médiateur, porte-parole et/ou gestionnaire de crise. Quelques conditions: - Ayant suivi une formation de counselor afin de pouvoir aider les étudiants face à leurs angoisses et savoir comment identifier les situations nécessitant de renvoyer les étudiants vers un professionnel. - Non détenteur d'un poste "haut gradé" au sein du staff afin de conserver un rôle de médiateur.
Limites	Ne pas confondre avec un accompagnement psychologique qui ne traiterait que les symptômes et non la source du mal-être.

Un meilleur taux d'encadrement - LT



Quoi ?	Impliquer les collaborateurs à la vie du campus avec un meilleur taux d'encadrement
Objectif	Faire en sorte que les étudiants et les employés de l'administration aient une meilleure relation, plus humaine et avec plus de proximité Répondre rapidement aux demandes et mieux répartir la charge de travail parmi l'administration
Qui ?	Service RH et direction
Quelles ressources ?	Employer davantage d'encadrants dans les services qui s'occupent des étudiants ce qui signifie un budget conséquent alloué au recrutement
Quelles actions ?	Etablir un ratio encadrants administratifs/étudiant qui puisse être financièrement accepté et répondre aux besoins des étudiants
Limites	Budget conséquent

Comment assurer la pérennisation de
l'enseignement, de la recherche et de la
transmission des savoirs face aux crises
à venir (sanitaire, alimentaire,
migratoire, écologique...)?

Synthèse des solutions



Mesures court-terme

(la prochaine rentrée)

Solution 1 : Anticiper les prochaines crises via la force de la communauté au sein de chaque université

Solution 3 :

Solution 5 :

Plus important



Moins important

Mesures long-terme

(3 ans)

Solution 2 : collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur à proximité

Solution 4 :

Solution 6 :

Anticiper les prochaines crises via la force de la communauté de l'université - LT/CT



Quoi ?	Mettre en place des liens de tutorat et de mentorat entre (1) étudiants et étudiants, (2) étudiants et professeurs, (3) étudiants et membres du staff de l'école.
Objectif	<p>La force de la communauté (étudiants, collaborateurs et professeurs) a été un appui précieux pour la gestion de la crise sanitaire. Il serait alors souhaitable de s'appuyer sur cette ressource afin de la développer et afin qu'étudiants et professeurs deviennent pleinement parties prenantes de l'école pour pouvoir réagir rapidement. Ceci permet un dialogue (par opposition aux revendications) qui permettent l'action.</p> <p>En effet, chaque crise sera différente, et nous avons besoin d'un réseau de parties prenantes capables de collaborer et de prendre rapidement des décisions pour aménager au mieux leur activité au sein de l'école (par exemple, est-on capable de donner des cours à l'extérieur ? Est-on capable de penser l'enseignement autrement que seulement par les outils digitaux ?).</p>
Qui ?	Tous les acteurs de l'école volontaires pour participer à une telle initiative.
Quelles ressources ?	Ressources organisationnelles de mise en place. Temps de travail consacré par les professeurs et membres du staff à cette activité.
Quelles actions ?	Mentionné ci-dessus.
Limites	Repose quasi-exclusivement sur la bonne volonté de la communauté. Le lien entre l'action et le résultat expéré correspond à un changement de culture, difficile à mettre en place par nature.

Collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur à proximité - LT/CT



Quoi ?	Faire en sorte que les étudiants profitent de ressources complémentaires en les rendant accessibles et gratuites, en créant une sorte de domaine public universitaire/de l'enseignement supérieur.
Objectif	Profiter de dynamiques synergiques entre établissements pour mettre en commun les ressources mises à disposition dans chacune. Ceci constitue une mesure concrète de partage entre les établissements, où chacun peut aller puiser de la connaissance et où le savoir est mis à disposition de tous. La mesure est détaillée ici au niveau inter-universitaire, mais il va de soi que l'intégration devrait se faire entre lycées hébergeant des prépas, universités, grandes écoles et tout autre établissement de l'enseignement supérieur.
Qui ?	Les comités des grandes écoles par exemple, des ensembles qui regroupent les universités
Quelles ressources ?	S'appuyer sur le réseau Eduroam, qui pourrait constituer un identifiant d'accès/une base de données de tous les acteurs du milieu de l'enseignement supérieur. Il pourra ainsi servir de "pass" afin d'accéder aux bibliothèques ou centres de recherche et d'apprentissage d'autres universités. S'appuyer également sur les ressources digitales pour les mises à disposition de ressources (bibliothèques, électifs...).
Quelles actions ?	<ol style="list-style-type: none">1. Proposer des cours en partenariat, des cours en auditeurs libres pour des étudiants d'autres établissements2. Mettre à disposition des lieux partagés: construction de lieux d'échanges inter-universitaires à proximité des campus. Ces infrastructures au niveau local/territorial seraient dédiées aux étudiants (ex: cinéma, piscine, bar etc partagés entre plusieurs centres universitaires) et constitueraient des lieux de rencontre, permettant ainsi de poursuivre l'intégration des lieux de vie au niveau local.3. Mise en place d'un système d'accès aux différentes bibliothèques et de stockage des connaissances pour tous.
Limites	Ce dispositif porte en lui-même la limite de l'engagement étudiant: il faut parvenir à générer une curiosité et un engagement de la part des étudiants.